

Province de Québec
La Municipalité d'Armagh
Comté de Bellechasse

À une séance ordinaire du Conseil municipal d'Armagh, Comté de Bellechasse, tenue le 13 août 2025 à dix-neuf heures trente, à l'endroit ordinaire des séances de Conseil.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et à laquelle séance sont présents les conseillers:

Siège #1 - Marie-Ève Caron
Siège #2 - Jean-François Labrecque
Siège #3 - Nicolas Guillemette
Siège #4 - Mélanie Bolduc
Siège #5 - Guylain Chamberland
Siège #6 - Christian Therrien

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Suzie Bernier.

Mme Anne Mathieu, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, est également présente.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, Mme la mairesse déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et fait la lecture du projet d'ordre du jour.

2025-08-01

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par la conseillère Mélanie Bolduc,
Appuyé par le conseiller Christian Therrien,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE**
- 4 - RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES**
- 5 - RETOUR SUR LES QUESTIONS DU DERNIER CONSEIL**
- 6 - POINT D'INFORMATION ET SUIVI DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 7 - ADMINISTRATION**
 - 7.1 - Procès-verbal de la MRC de Bellechasse**
- 8 - SÉCURITÉ INCENDIE**
- 9 - VOIRIE**
 - 9.1 - Travaux de pavage à divers endroits dans la Municipalité**
 - 9.2 - Ajout de bordures de béton sur le Chemin des Bouleaux**
 - 9.3 - Mandat de services professionnels - Contrôle qualitatif - Étude géotechnique et caractérisation environnementale**
 - 9.4 - Réfection d'un ponceau sur le rang Saint-Joseph - Octroi de contrat**
 - 9.5 - Dépôt d'une demande dans le programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet Redressement - Sécurisation**

9.6 - Préposé à l'écocentre et à l'entretien des parcs et des espaces verts -
Ajustement salarial

10 - AQUEDUC ET ÉGOUT

10.1 - Mandat de services professionnels en ingénierie - Travaux à l'usine
d'épuration - Phase 2

10.2 - Modifications à l'usine d'épuration - Phase 2 - Décompte progressif
no 2

11 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

12 - LOISIRS ET CULTURE

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS (LIMITÉE À 20 MINUTES)

14 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Adopté unanimement par les conseillers.

2025-08-02

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE

Chacun des membres du Conseil municipal a pris connaissance du procès-verbal:

Proposé par le conseiller Guylain Chamberland,
Appuyé par la conseillère Marie-Ève Caron,

Que le procès-verbal de la séance du 9 juillet 2025 soit accepté tel que rédigé par la
greffière-trésorière.

Adopté unanimement par les conseillers.

2025-08-03

4 - RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES

Proposé par le conseiller Nicolas Guillemette,
Appuyé par le conseiller Jean-François Labrecque,

D'approuver la liste ci-jointe des comptes à payer en date du 13 août 2025 pour un
montant de 181 326.80 \$.

ADMQ BEAUCE-CÔTE-SUD	COLLOQUE DE ZONE 2025	367,92
BENEVA	ASSURANCES COLLECTIVES-AOÛT	1 902,14
CORPORA. LOISIRS & SPORTS D'ARMAGH	DON COURS ÉCOLE BELLE-VUE	2 000,00
CRÉAPHISTE	JOURNAL D'AOÛT- 20 PAGES	718,59
EMCO CORPORATION	98 SACS ASPHALTE FROIDE	1 042,25
EMCO CORPORATION	CADRES EN FONTE- PUISARD	239,74
EMS INGÉNIERIE INC.	SURVEILLANCE USINE ÉPURATION	4 527,14
ENTREPRISES CLAUDE BOUTIN 2005	DÉBOUCHER TUYAU-12, PRINC.	1 699,79
ENVIRO SOLUTIONS CANADA INC.	23 000 L ABAT-POUSSIÈRE	11 341,94
EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSES EAU POTABLE	252,95
EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSES EAU USÉE	1 088,24
EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSES EAU USÉE	94,28
EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSES EAU POTABLE	270,48
EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSES EAU USÉE	1 128,49
EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSES EAU USÉE	180,51
EXCAVATION GÉRARD POULIOT INC.	18 VOY. GRAVIER + TRANSPORT	7 869,13
EXCAVATION GÉRARD POULIOT INC.	91 VOY. GRAVIER-RECHARGEMENT	19 277,35
FQM SERVICES, COOP. DE SOLIDARITÉ	SOUTIEN TECHNIQUE PERMIS	626,61
FQM SERVICES, COOP. DE SOLIDARITÉ	HÉBERGEMENT RÔLE EN LIGNE 2025	606,38
FRANCE THIBAULT, ING.	SERVICE GÉNIE-PGA-EAU+FEP	1 559,35
GROUPE P.G.F. INC.	ENTRETIEN CAMION INCENDIE #201	1 006,25
GROUPE P.G.F. INC.	59.75 H NIVELAGE RANGS	12 983,84
GROUPE P.G.F. INC.	PONC.RG ST-CHARLES-ACC.FOURCHE	12 014,55
HUMACO CONSTRUCTION INC.	MISE NORMES US.ÉPURATION-TECQ	27 137,03
HYDRO-QUÉBEC	ÉLEC.COMPLEXE-GARAGE-BIBLIO	426,40
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT.USINE ÉPURATION-30 JOURS	2 112,13
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT.POSTE REFOUL.-59 JOURS	830,04
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT.PARC DES CHUTES-59 JOURS	1 734,87
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT.CASERNE-61 JOURS	305,86
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT.PANNEAU CHALOIS-61 JOURS	97,30
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT.CHALOIS-61 JOURS	330,71
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT.RÉS.EAU POTABLE-61 JOURS	79,19
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT.LUMIÈRES DE RUE-31 JOURS	599,29
INT COMMUNICATION	CONTRAT SERVICE SITE INTERNET	92,41
JAVEL BOIS-FRANCS INC.	CHLORE-680 L À 1,205\$+TRANSP.	1 055,94
M.R.C. DE BELLECHASSE	5 TRANSPORTS ROLL-OFF	2 200,00
MAGASIN H. LÉTOURNEAU INC.	ESTRADES, US.ÉPURATION, PONT	388,59
MAHEU & MAHEU INC.	INTERVENTION GUÉPES P.CHUTES	229,95

MARCHÉS TRADITION/CÔTÉ	RAID TUE-GUÉPES/ÉCOCENTRE	15,51
MARCHÉS TRADITION/CÔTÉ	EAU GARAGE ET PROD. GUÉPES	44,00
MICRO EXCAVATION BELLECHASSE	GRAVIER + CHARGEMENT CAMION	63,24
MICRO EXCAVATION BELLECHASSE.	RÉP. ACCOTEMENT CH. STATION	482,90
MICRO EXCAVATION BELLECHASSE.	DÉPL.MATÉRIEL/ ÉCOCENTRE	464,21
MICRO EXCAVATION BELLECHASSE	RÉP. ACCOTEMENTS & PONCEAUX	514,52
MICRO EXCAVATION BELLECHASSE	RÉPARATIONS D'ACCOTEMENTS	518,82
MICRO EXCAVATION BELLECHASSE	RÉPARATIONS D'ACCOTEMENTS	409,60
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISES PROVINCIALES-JUILLET	12 113,51
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	TÉL. IP USINE FILTRATION	17,72
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET USINE FILTRATION	45,94
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET CASERNE	45,94
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET CHALOIS	45,94
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET POSTE REFOULEMENT	45,94
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET USINE ÉPURATION	114,98
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET ÉCOCENTRE	40,19
NVIRA-ENVIRONNEMENT INC.	ING.MATÉRIEAUX RGS 1 +STE-ANNE	4 541,51
NVIRA-ENVIRONNEMENT INC.	ING.MATÉRIEAUX RGS 1+STE-ANNE	8 777,19
OLIVIER GAGNÉ MINI-MOTEUR INC.	FILS DE FOUET	45,88
PAQUET & FILS LTÉE	ESSENCE GÉNÉRATRICE US.FILTRA.	901,82
PAQUET & FILS LTÉE	ESSENCE GÉNÉRATRICE COMPLEXE	503,77
PAQUET & FILS LTÉE	ESSENCE VOIRIE-AQ-ÉG-TONDEUSE	766,96
PASSEPORT ANIMAL INC.	INFRACTION + SERV.ANIM.-AOÛT	126,20
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	CREDIT PARC DES CHUTES-2024	- 4,25
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	POUDRE FOURMIS,GENOUILLÈRES	63,20
R.É.P LÉVIS	ENT.CAMÉRA INSPECTION/ÉGOUT	778,96
RECEVEUR GÉNÉRAL CANADA	REMISES FÉDÉRALES-JUILLET	4 785,98
RREMQ - AON HEWITT	RÉGIME DE RETRAITE-JUILLET	3 550,79
SANI ETCHEMIN INC.	VIDANGE PUISARDS DE RUE PLUV.	2 086,80
SEAO - CONSTRUCTO	FRAIS ADDENDA PONC.RG ST-JOS.	14,99
SM-EAU-EXPERT INC.	SOUTIEN TECH. CHLORATION	682,95
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	ENVOI POSTAL JOURNAL AOÛT	142,49
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE	CLASSEMENT ET ARCHIVES	4 830,00
SOLUTIONS IT CLOUD	7 LICENCES COURRIELS	52,17
SOLUTIONS IT CLOUD	AJUSTEMENT LICENCES COURRIELS	2,42
TÉLUS QUÉBEC (TÉLÉPHONE)	TÉL+FAX+BÂTIMENTS MUNICIPAUX	574,11
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES	CONTRAT SERVICE PHOTOC. D.G.	29,79
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES	CONTRAT SERVICE PHOTOC.BUREAU	429,58
TRANSPORTEURS EN VRAC RIVE-SUD INC.	7,25 H.TRANSPORT RECHARGEMENT	1 239,44
TRANSPORTEURS EN VRAC RIVE-SUD INC.	8,5H TRANSPORT RECHARGEMENT	1 246,01
TRANSPORTEURS EN VRAC RIVE-SUD INC.	8H TRANSPORT RECHARGEMENT	1 172,71
TRANSPORTEURS EN VRAC RIVE-SUD INC.	7,5H TRANSPORT RECHARGEMENT	1 099,42
TRANSPORTEURS EN VRAC RIVE-SUD INC.	TRANSPORT POUR RECHARGEMENT	1 208,99
TRANSPORTEURS EN VRAC RIVE-SUD INC.	8,25H TRANSPORT RECHARGEMENT	1 410,40
VIDÉOTRON LTÉE	CELLULAIRES EMPLOYÉS	188,65
VIGIL SÉCURITÉ OPÉRATIONS INC.	CAMÉRAS CHALOIS-J.D'EAU-PATIN.	3 589,96
VIGIL SÉCURITÉ OPÉRATIONS INC.	ENTRETIEN SYST.CAMÉRA PARC	218,45
REMBOURSEMENTS DIVERS		868,87

Adopté unanimement par les conseillers.

5 - RETOUR SUR LES QUESTIONS DU DERNIER CONSEIL

6 - POINT D'INFORMATION ET SUIVI DES MEMBRES DU CONSEIL

7 - ADMINISTRATION

7.1 - Procès-verbal de la MRC de Bellechasse

Le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la MRC de Bellechasse tenue le 9 juillet 2025 est déposé à tous les élus municipaux.

8 - SÉCURITÉ INCENDIE

9 - VOIRIE

2025-08-04

9.1 - Travaux de pavage à divers endroits dans la Municipalité

ATTENDU QUE la Municipalité d'Armagh a procédé à une demande de prix auprès de quatre fournisseurs de pavage;

ATTENDU QUE trois fournisseurs ont déposé une offre de services;

Fournisseur	Prix avant taxes
Pavage Scellant Jirico inc.	128 561.10\$
Pavage Charles Lacasse	Pas reçu de soumission
Pavage Audet inc.	73 550.00\$
Gilles Audet Excavation inc.	129 050.00\$

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Guylain Chamberland,
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

Que ce Conseil retienne l'offre de services de Pavage Audet inc. au prix de 73 550.00\$ avant taxes, plus bas soumissionnaire, pour les travaux de pavage à divers endroits dans la Municipalité.

Qu'une somme de 27 300.00\$ avant taxes soit prévue dans le programme de la TECQ 2024-2028 pour le pavage à l'usine d'épuration.

Adopté unanimement par les conseillers.

2025-08-05

9.2 - Ajout de bordures de béton sur le Chemin des Bouleaux

ATTENDU QU'une demande de prix a été faite auprès de trois fournisseurs pour la pose de bordures de béton sur une longueur de 230 mètres linéaires sur le Chemin des Bouleaux;

ATTENDU QUE trois fournisseurs ont déposé une offre de services;

Fournisseur	Prix avant taxes
Laval Construction inc	28 060.00\$
Bordure Moulée du Québec inc.	18 860.00\$
Excavation Jean Leclerc inc.	43 700.00\$

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Christian Therrien,
Appuyé par la conseillère Mélanie Bolduc,

Que ce Conseil retienne l'offre de services de Bordure Moulée du Québec inc. au prix de 18 860.00\$ avant taxes, plus bas soumissionnaire conforme, pour les travaux de pose de bordures de béton sur le Chemin des Bouleaux.

Que ce montant soit prévu dans le programme de la TECQ 2024-2028.

Adopté unanimement par les conseillers.

2025-08-06

9.3 - Mandat de services professionnels - Contrôle qualitatif - Étude géotechnique et caractérisation environnementale

ATTENDU QUE des travaux de nettoyage de fossés sont prévus sur une portion du 8^e Rang, du 7^e Rang et sur le rang de la Fourche Est;

ATTENDU QUE le directeur des travaux publics a fait des demandes de soumission auprès de deux laboratoires pour la fourniture de services professionnels concernant la caractérisation environnementale des sols;

Fournisseur	Prix avant taxes
Groupe GÉOS	15 900.00\$
Nvira Environnement inc.	9 500.00\$

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par la conseillère Marie-Ève Caron,
Appuyé par le conseiller Jean-François Labrecque,

Que ce Conseil octroie le contrat à Nvira Environnement inc., le plus bas soumissionnaire conforme pour la somme de 9 500 \$ avant taxes pour la fourniture de services professionnels concernant la caractérisation environnementale sur une portion du 8^e Rang, du 7^e Rang et sur le rang de la Fourche Est.

Adopté unanimement par les conseillers.

2025-08-07

9.4 - Réfection d'un ponceau sur le rang Saint-Joseph - Octroi de contrat

ATTENDU QU'une demande de prix a été faite sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour la réfection d'un ponceau sur le rang Saint-Joseph;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le 5 août à la Municipalité et 7 soumissions ont été reçues:

Soumissionnaire	Montant (taxes incluses)
Les Pavages de Beauce Ltée	174 902.16\$
Michel Gamache & Frères inc.	190 513.58\$
Excavation Gérard Pouliot inc.	197 757.00\$
Les Entreprises JR Morin inc.	205 750.06\$
Excavation Yvan Chouinard	207 818.93\$
Gilles Audet Excavation inc.	208 158.79\$
Les Entreprises Gilbert Cloutier inc.	210 315.42\$

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Christian Therrien,
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

1⁰ Que la Municipalité d'Armagh, sur recommandation du Service Infrastructures de la MRC de Bellechasse, octroie le contrat à l'entreprise Les Pavages de Beauce Ltée au montant de 174 902.16\$ taxes incluses, plus bas soumissionnaire conforme pour la réfection d'un ponceau sur le rang Saint-Joseph.

2⁰ Que ce montant soit pris à même le surplus accumulé.

3⁰ Que cette somme servira au calcul du seuil minimal d'immobilisations de la TECQ 2024-2028.

Adopté unanimement par les conseillers.

2025-08-08

9.5 - Dépôt d'une demande dans le programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet Redressement - Sécurisation

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme et ils s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière

concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Armagh choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante:

- l'estimation détaillée du coût des travaux

ATTENDU QUE la chargée de projet de la Municipalité, Mme Anne Mathieu, directrice générale adjointe, agit à titre de représentante de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Christian Therrien,
Appuyé par le conseiller Guylain Chamberland,

Que le Conseil de la Municipalité d'Armagh autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Mme Anne Mathieu, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec le ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Adopté unanimement par les conseillers.

2025-08-09

9.6 - Préposé à l'écocentre et à l'entretien des parcs et des espaces verts - Ajustement salarial

ATTENDU QUE la Municipalité a ratifié l'embauche de M. Michaël Paquette à titre d'employé saisonnier pour la saison estivale 2025 comme préposé à l'écocentre, à l'entretien des parcs et des espaces verts ainsi que pour toutes autres tâches connexes;

ATTENDU QUE M. Paquette satisfait pleinement aux exigences liées à son engagement, fait preuve de professionnalisme, de ponctualité et d'un excellent rendement dans l'exécution de ses tâches;

ATTENDU QUE la nature des responsabilités confiées à M. Paquette exige une polyvalence, une autonomie et une capacité d'adaptation qui dépassent les attentes habituelles pour un poste saisonnier;

ATTENDU QUE le marché de l'emploi actuel et les conditions concurrentielles justifient une révision salariale afin d'assurer l'attraction et la rétention de personnel compétent;

ATTENDU QUE le Conseil municipal reconnaît l'importance de valoriser le travail accompli et d'ajuster la rémunération en conséquence;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Nicolas Guillemette,
Appuyé par la conseillère Marie-Ève Caron,

Que le Conseil municipal autorise une augmentation salariale de 2.00\$ l'heure payable rétroactivement au 27 avril 2025, date de l'embauche de M. Michaël Paquette à titre d'employé saisonnier pour la saison estivale 2025 comme préposé à l'écocentre, à l'entretien des parcs et des espaces verts ainsi que pour toutes autres tâches connexes.

Adopté unanimement par les conseillers.

10 - AQUEDUC ET ÉGOUT

2025-08-10

10.1 - Mandat de services professionnels en ingénierie - Travaux à l'usine d'épuration - Phase 2

ATTENDU QUE des travaux sont en cours à l'usine d'épuration - Phase 2;

ATTENDU QUE la Firme EMS Infrastructure inc. réalise présentement la gestion de l'ensemble des travaux à l'usine;

ATTENDU QUE la gestion des demandes de soumissions a demandé beaucoup plus de temps que prévu et la firme EMS a épuisé son budget alloué de 22 000\$;

ATTENDU QUE la Firme EMS Infrastructure inc. propose une nouvelle offre de services supplémentaire d'accompagnement pour la surveillance des travaux de la phase 2;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par la conseillère Mélanie Bolduc,
Appuyé par le conseiller Guylain Chamberland,

1^o Que la Municipalité d'Armagh accepte l'offre de services supplémentaire d'accompagnement pour la surveillance des travaux à taux horaire de la Firme EMS Infrastructure inc. pour un montant supplémentaire de 12 000\$ taxes en sus.

2^o Que ce budget soit prévu dans les travaux de la TECQ 2024-2028.

Adopté unanimement par les conseillers.

2025-08-11

10.2 - Modifications à l'usine d'épuration- Phase 2-Décompte progressif no 2

ATTENDU QUE des travaux d'architecture sont en cours à l'usine d'épuration;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de paiement pour le décompte progressif no 2 par Humaco Construction inc.;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Christian Therrien,
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

Que la Municipalité d'Armagh, sur recommandation de Mme Diane Gervais, architecte, autorise le paiement au montant de 38 279.71\$ incluant les taxes à Humaco Construction inc. en lien avec le décompte progressif no 2 pour les travaux d'architecture à l'usine d'épuration.

Ce montant est financé par le Programme TECQ 2024-2028.

Adopté unanimement par les conseillers.

11 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

12 - LOISIRS ET CULTURE

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS (LIMITÉE À 20 MINUTES)

2025-08-12

14 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Guylain Chamberland,
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

Qu'à 20 : 21, la séance soit levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je, soussignée, Suzie Bernier, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Suzie Bernier, mairesse

Anne Mathieu, directrice générale adjointe
et greffière-trésorière adjointe